



Huitième Législature

CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX DES
PRESIDENTS DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE AU
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU
GOUVERNEMENT

Jeudi 9 janvier 2020

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR LOUIS
GBEHOUNOU VLAVONOU,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU BENIN**

© Janvier 2020

Excellence Monsieur le Président de la République,

**Chef de l'Etat, chef du Gouvernement,
Madame et Messieurs les Présidents des
Institutions de la République,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames et Messieurs les membres du
Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les membres des
Institutions de la République,
Madame la Grande Chancelière de l'Ordre Nationale
du Bénin,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un sentiment de légitime fierté et de grande satisfaction que je m'adresse à vous, au nom de l'ensemble des Présidents des Institutions constitutionnelles de la République, à la présente cérémonie de présentation de vœux pour la nouvelle année.

Monsieur le Président de la République,

Depuis avril 2016 sous votre direction, des avancées réelles, tant sur le plan du renforcement de notre processus démocratique que sur celui de la relance de l'économie nationale, ont été enregistrées et notre pays continue de connaître des progrès significatifs dans différents secteurs. Votre dernier message devant le Parlement sur l'état de la Nation le 27 décembre 2019 en a fait un large bilan et, le Budget général de l'Etat, gestion 2020, voté le 19 décembre a retenu des objectifs et des actions qui s'inscrivent dans cette dynamique de développement durable et équilibré de notre pays .C'est une occasion privilégiée pour les Présidents des Institutions de la République de mettre en lumière le bilan de leurs activités au cours de l'année écoulée afin d'envisager la nouvelle sous de meilleurs auspices. Dans cette perspective, nous pouvons vous assurer que, les institutions constitutionnelles de la République que nous représentons ici, ont donné le meilleur d'elles-mêmes en accomplissant sur le chantier de la reconstruction de notre Etat toutes les missions à

leur charge avec esprit de responsabilité au cours de l'année 2019.

En effet, l'Assemblée nationale, aux côtés des autres institutions a pris sa part dans cette œuvre qui vise à favoriser le vivre ensemble harmonieux de notre peuple, en mettant à votre disposition environ 60.000.000.000 au titre des ratifications d'accord de crédits et en votant les lois subséquentes au dialogue politique organisé sous votre leadership et dont personne n'ignore aujourd'hui la portée.

La Cour constitutionnelle, organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics, garant des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques, a entrepris de profondes réformes internes nécessaires qui portent déjà leurs fruits. Aujourd'hui, mieux que par le passé, les recours connaissent un traitement plus accéléré et les audiences sont publiques, donc plus transparentes.

La Cour Suprême qui n'est pas restée en marge des réformes et de la marche de notre pays vers une Nation prospère, a apporté sa pierre à l'édifice. Les avis juridiques sont donnés malgré le manque de magistrats. L'amendement intervenu dans le statut de la magistrature a permis de régler ponctuellement ce manque. Mais force est de constater que la réforme du statut de la magistrature est un chantier à ouvrir pour améliorer la situation du corps de la magistrature de la base jusqu'au sommet de la pyramide.

Depuis la mise en place de la Haute Cour de Justice en Février 2001, des scandales politico-financiers, des affaires de corruption et autres malversations mettant en cause jusqu'au plus haut niveau les dirigeants de l'Etat, n'ont pas cessé de défrayer la chronique. Mais à ce jour, la Haute Cour de Justice n'a eu à en juger aucun. Cet état de choses conforte au sein de l'opinion le sentiment de l'impunité des gouvernants.

Le Conseil Economique et Social, conformément à ses missions constitutionnelles, a été saisi par votre

Gouvernement sur plusieurs avis relatifs aux questions d'intérêt national et international. Les analyses approfondies et pertinentes des sujets d'auto-saisines et les recommandations qui en ont découlé, ont constitué la précieuse contribution des Conseillers à l'œuvre d'édification de notre Nation. Il s'agit entre autres notamment des orientations sur le fonds d'appui au développement des Communes, à la dynamisation de la culture de l'anacardier et la question de la déperdition des jeunes filles dans notre pays etc...

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, vient de démarrer une nouvelle mandature et s'active pour répondre aux attentes des partis politiques, des associations et des citoyens quant à l'accès équitable aux moyens officiels d'information et de communication. C'est le lieu de remercier votre Gouvernement pour l'attention particulière et soutenue dont bénéficie cette institution pour le rayonnement de notre démocratie.

Monsieur le Président de la République,

Tout ne fut pas rose en 2019, loin s'en faut. Malgré vos efforts, le pays a enregistré des difficultés, voire des crises et continue de connaître différents problèmes.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par l'organisation des élections législatives au cours desquelles de violentes manifestations ont été enregistrées ayant causé d'importants dégâts pour notre pays. Comme je le disais à mes pairs le 08 Juillet 2019 à la 45^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie tenue à Abidjan, « dans notre situation, ce qui a manqué n'est pas le consensus lui-même, principe à valeur constitutionnelle au Bénin ; c'est plutôt notre capacité intrinsèque à matérialiser le consensus. Je voudrais me permettre de dire que c'est faire du tort à la démocratie elle-même que nos contradictions politiques aient pu dépasser le Parlement pour aller s'exprimer dans la rue. Nous travaillerons autant que faire se peut à ramener ces contradictions politiques, ferment de la démocratie, dans leur sanctuaire légitime qu'est l'Assemblée Nationale. »

Ce qui est à saluer, c'est les actions qui ont suivi ces événements malheureux.

En effet, prenant la mesure des choses, vous avez convoqué rapidement un dialogue politique auquel étaient conviées les principales forces politiques régulièrement enregistrées pour une recherche de solutions consensuelles de sortie définitive de crise. Les assises furent un grand succès car ayant abouti à de pertinentes recommandations, gage de l'atmosphère bien détendue après leur mise en œuvre.

Monsieur le Président de la République,

Les défis de l'année qui s'ouvre apparaissent nombreux et déterminants pour l'image et la vitalité de notre démocratie, seul mérite qui nous est reconnu actuellement dans le concert des nations.

Nous devons œuvrer ensemble, dans le respect strict des prérogatives de chaque Institution et l'application objective et rigoureuse des lois de la République, pour

que notre pays se porte mieux et progresse dans la voie du développement.

Je voudrais vous rassurer, à cet effet, Monsieur le Président de la République, de la disponibilité permanente et entière de toutes les institutions de la République.

Au nom de mes collègues Présidents et en mon nom propre, je souhaite vivement que la nouvelle année soit pour vous, votre chère épouse Claudine, vos enfants, votre famille, les membres de votre gouvernement et tous vos collaborateurs, une année apaisée et féconde. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, réussite et beaucoup de joie et de satisfaction. Qu'elle donne à la Nation Béninoise les moyens et les opportunités de renforcer son unité, sa démocratie, son développement et son influence sur la scène régionale et internationale. Qu'en cette année nouvelle, Dieu éclaire et oriente les analyses, les actions et les décisions de nos Institutions républicaines afin qu'elles œuvrent effectivement pour la consolidation de la démocratie, pour l'apaisement social et l'intérêt supérieur de la Nation.

Bonne et Heureuse Année 2020, Monsieur le Président.

Vive la République !

Vive le Bénin !

Je vous remercie.